



310 000 €

Magnifique T3 entre lac et montagne à
Bernex

04 50 70 71 65

Nestenn Evian les Bains
1 Rue de la Monnaie
74500 Evian les Bains

N° Mandat : 8742 / Réf : 12432

Dans une ancienne colonie de vacances à Bernex, entièrement rénovée et transformée en une petite copropriété de 15 logements, venez découvrir cet appartement d'environ 70 m², vendu entièrement fini, prêt à vous accueillir. Il se compose d'une belle pièce de vie avec cuisine aménagée et équipée, de 2 chambres, d'une salle de bains et d'un wc séparé. Vous pourrez profiter d'un grand extérieur d'environ 67 m². Ce beau T3 est vendu avec une place de parking à l'extérieur. L'emplacement de cette copropriété est idéal, offrant un mélange harmonieux de tranquillité et d'accès pratique aux commodités locales. BERNEX Le refuge de la Dent d'Oche et les nombreux sentiers balisés du secteur font de Bernex un haut-lieu de la randonnée dans le chablais. Sur place et à proximité, possibilité de pratiquer tennis, équitation, VTT, parapente, pêche, baignade, sport en eaux vives. En hiver le domaine skiable est composé de 19 pistes et 12 remontées mécaniques. Par ailleurs, 2 circuits de raquettes et une patinoire complètent l'offre neige. Point de vue : Vue panoramique sur le Lac, les Cornettes de Bises depuis le Mont Benand ou le sommet de la Dent d'Oche. Monuments : Eglise de Saint-ours. Circuit des Chapelles.



3 pièces



2 chambres



1 salle de bains



1 WC



1 parking



69.8 m² habitables



1 terrasse

peu d'émissions de CO₂



Non soumis au DPE

émissions de CO₂: très importantes

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)
logement très performant

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

consommation (énergie primaire)
consommation (gaz à effet de serre)

* Les honoraires d'agence seront intégralement à la charge du vendeur



nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIERES